

MUTUELLES

Et les cotisations ?



UNITÉ SGP POLICE, à travers sa fédération, demandait la prise en charge des cotisations



AUJOURD'HUI

C'est une participation de 15€ sur le montant de votre cotisation santé

DÈS 2024

participation de 50% sur la cotisation santé prévue le 1er janvier 2024 et négociations sur le montant de la prise en charge de la cotisation "prévoyance"



UNITÉ SGP POLICE FSMI-FO
pour MIEUX défendre vos intérêts



www.unitesgppolice.com